

C'est votre avis

**Vous souhaitez vous exprimer sur l'actualité ?
Vos réactions nous intéressent
et peuvent être publiées
si elles sont concises, lisibles, et signées.
Merci de nous les adresser, soit par internet :
LMAredaction@lamaurienne.fr,
soit par courrier postal :
La Maurienne, Forum des lecteurs,
168, avenue Henri-Falcoz,
73300 Saint-Jean-de-Maurienne.**

Merci Monsieur le maire de Saint-Colomban-des- Villardards

«L'uniformité du discours des élus mauriennais vis-à-vis du Lyon Turin m'a toujours étonné. Je comprends que les financements accordés généreusement aux collectivités empêchent nos édiles d'exprimer des opinions personnelles qui pourraient froisser leurs financeurs. Par contre, je ne comprends pas que cela les muselle au point de ne pas poser des simples questions de bon sens : si la priorité est au rail, pourquoi avoir laissé faire un deuxième tube au tunnel routier du Fréjus ? Pour mieux absorber les camions qui ne passeront plus par le Mont-Blanc ? C'est vrai qu'avec Pechiney, les Mauriennais ont été habitués à respirer de l'air vicié et sont sûrement vaccinés contre la pollution atmosphérique. Si la priorité est au rail, pourquoi laisser démanteler les infrastructures de fret en Maurienne ? Pourquoi ne pas exiger que la voie actuelle soit utilisée pour le transport du fret (dans la limite de ses capacités, bien sûr) ? Ce serait toujours ça en moins sur la route. Pourquoi ne pas poser avec insistance la question des accès ? Et tant d'autres questions... Alors merci, Monsieur le maire de Saint-Colomban d'avoir posé les bonnes questions, merci pour votre bon sens et votre liberté de parole qui font vraiment du bien.»

Yves Pasquier

Lyon-Turin : pourquoi avoir manifesté les 17 et 18 juin derniers ?

«Nous ne reviendrons pas sur la dévastation monstrueuse que nous promet le Lyon-Turin. Nous savons que les gens sont intelligents et l'ont bien compris. 30 000 000 000 € d'argent public, ce sont 30 000 000 000 € de béton, de gasoil, de machines, pour percer un trou que toutes celles et ceux qui s'y sont intéressés savent nuisible et inutile. Malgré la communication lourde et persuasive de TELT (plusieurs millions d'euros d'argent public par an pour leurs petites vidéos et petits flyers en papier haute qualité que nous recevons dans nos boîtes aux lettres), malgré leurs méthodes redoutables pour mettre la main sur les conseils municipaux, intercommunaux et autres institutions de la vallée, nous ne nous tairons plus.

Des gens sont venus de partout en France et en Europe pour se tenir à nos côtés. Quelle bouffée d'air pour la Maurienne ! Qu'est-ce que ça fait du bien de voir cette jeunesse intergénérationnelle briser pour quelques instants ce carcan morne et triste que veulent nous imposer TELT et leurs alliés, entrepreneurs et élus. Nous ne voulons plus de leur béton et de leurs machines, ni de leur développement économique qui mène à la mort : nous sommes la vie ! Leur monde est dépassé : toutes celles et ceux qui se sont bai-

gnés nus et en chantant à la fin de la manif, le savent bien. Toutes celles et tous ceux qui ont vu naître le camp en quelques heures et ont perçu le bouillonnement de joie, de convivialité et d'amour qui y régnait, le savent aussi. Cet événement a permis de braquer les projecteurs nationaux et internationaux sur ce projet de tunnel qui n'y résistera pas, tant il est caricatural des Grands Projets Inutiles et Imposés : accaparement de terres, pertes irréversibles de sources d'eau, bétonisation massive, destruction de la biodiversité, émissions de CO2 phénoménales, déni démocratique, dilapidation d'argent public... tout cela à une échelle jamais vue et pour rien, car la ligne existante est là, et permettrait d'absorber la majeure partie du trafic routier.

La Maurienne ne sera plus un territoire où les bétonneurs de tout poil peuvent faire ce qu'ils veulent sans être inquiétés. L'opposition populaire au projet de ZSC, dont les liens avec le Lyon-Turin ont été révélés, ainsi que l'annulation du SCoT de Maurienne, montrent que les temps changent : en 2023, il n'est plus tolérable de rester passif face au désastre, il est temps de reprendre nos affaires et nos vies en main. L'occasion est venue de se réapproprier la démocratie : organisons des assemblées populaires et conviviales dans tous les villages et villes, des rassemblements festifs, et des manifestations. Prenons conscience de notre force et organisons-nous pour enfin sortir de l'individualisme forcené et de la religion de l'argent, qui détruisent nos conditions de vie et nous rendent tristes et malheureux.

Le week-end du 17-18 juin nous a permis d'accroître notre pouvoir d'agir et de sortir de nos sentiments d'impuissance et de fatalité. Nous avons trouvé des compagnes et compagnons venu.es de partout pour nous connaître, découvrir la vallée et partager nos combats. Nous avons aussi trouvé ou retrouvé beaucoup d'habitants.es de la vallée venu.es participer et se réchauffer le cœur, avec une pensée particulière pour les personnes de La Chapelle qui nous ont accueilli, et leur maire qui a fait preuve d'un courage politique exemplaire. Il n'y a pas de mots assez forts pour leur exprimer notre gratitude, mais quand-même : merci, grazie, danke, thanks, obrigado, multumesc.... Nous avons aussi eu beaucoup de blessés parmi nos amis.es, notre soutien est total, et notre cœur saigne en pensant à elles et eux.

Nous sommes une partie d'un mouvement bien plus large, grandissant, et conscient des enjeux. Le projet du Lyon-Turin va être mis en lumière et il va détester ça, comme un projet vampire qui ne peut survivre que dans l'obscurité. Nous allons gagner localement contre ce projet, et globalement contre son monde. No Tavarán !»

CCLT-Maurienne

Annulation du SCoT : on a un problème avec la démocratie dans cette vallée

«Lors de l'audience du Tribunal administratif de Grenoble du 15 mai 2023, un signal fort a été donné : la Rapporteuse Publique a donné raison aux associations en prononçant un réquisitoire sévère et en demandant l'annulation complète du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Les associations ont dénoncé le caractère irrationnel de ce projet de SCoT qui prévoyait 22 800 lits neufs supplémentaires, alors que dans les stations, plus de la moitié des lits existants sont froids. En outre, étaient envisagées de nom-

breuses extensions de domaines skiables en sites vierges, 125 hectares selon le SCoT, en réalité des milliers d'hectares, pour ceux qui ne sont pas dupes du caractère trompeur du document. Ce projet pour le territoire de la Maurienne traduit une fuite en avant et un projet totalement incompatible avec l'érosion du marché du ski, le changement climatique, la tension sur la ressource en eau, la protection des paysages et de la biodiversité et les enjeux de renfort d'une activité estivale. Cette annulation du Scot n'est donc nullement le fait d'une « minorité gesticulante » mais d'élus qui ont bâti un document incompatible avec les objectifs d'établir un projet de territoire anticipant les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique... Ce sont 3 juges du tribunal administratif de Grenoble qui ont annulé le SCoT : il s'agit bien d'une décision de justice reposant sur des faits précis et non pas « balayés d'un revers de la main » ou « sans discernement ». De plus, ne reconnaissant pas leur responsabilité devant la justice, il est grave que des élus dénigrent une telle décision qui ne va pas dans leur sens. Quelle l'idée de la démocratie ont-ils ? Les juges ont annulé le SCoT car les manquements sont importants et les incohérences trop nombreuses. La démocratie ce n'est pas seulement le suffrage universel, c'est avant tout le débat. Et celui-ci a singulièrement manqué

dans ce dossier comme dans d'autres. Le travail des associations a fait oeuvre d'intérêt général pour défendre les biens communs comme l'eau, l'air et la terre. D'ailleurs, quel intérêt particulier ont-elles ? Cet énorme travail de critique et de rassemblement de faits a été effectué gratuitement ! Il n'a pas coûté un centime à la collectivité. De simples citoyens des différents villages de toute la vallée se sont plongés dans les dossiers pour les comprendre et démontrer les incohérences, les insuffisances et les méconnaissances d'un SCoT qui voulait continuer à bétonner en construisant des lits supplémentaires et agrandir les domaines skiables comme avant, comme si le réchauffement climatique n'existait pas. Voilà donc en quelques éléments les raisons de cette annulation rapportées par le Tribunal.

Le souhait des associations est qu'un large débat s'instaure entre toutes les parties. Cela aurait évité de déboursier à perte 1 million d'euros. L'avenir de la vallée ne dépend pas uniquement des élus qui ne sont que les représentants des habitants et non les décideurs de tout sans large débat préalable, gage d'une réelle démocratie. Les lourdes conséquences sur le territoire sont donc le fait d'une équipe d'élus qui croient ainsi que leur pouvoir n'est pas négociable et qu'ils peuvent faire fi des lois et réglementations quand ça leur chante. Dans un autre dossier qu'est le Lyon-Turin, ils sont bien heureux de toucher l'argent des Mesures Grands Chantiers. Alors là l'État devient acceptable. C'est encore une fois une drôle de façon d'envisager la démocratie ! Puisque ces élus ne sont pas satisfaits de cette décision judiciaire, qu'ils se sentent offensés par l'État, et bien qu'ils démissionnent réellement ! Les associations avaient souligné la contradiction entre les objectifs annoncés et l'aspect tout à fait rétrograde des aménagements envisagés. Ce projet de SCoT ne constituait qu'une addition de projets communaux déraisonnables et dépassés ne relevant nullement d'un projet de territoire cohérent avec les enjeux du XXI^e siècle.»

Vivre et Agir en Maurienne